
Réunion de l'interformation Statistiques d'entreprises du 26 avril 2007

SYNTHÈSE

Cette réunion exceptionnelle de l'interformation faisait suite à un avis adopté par l'Assemblée plénière en décembre 2006 et dans lequel le Conseil demandait que lui soit présenté, au printemps 2007, les recommandations du groupe de travail du Cnis « Statistiques structurelles fondées sur les groupes d'entreprises et leurs sous-groupes ». Les rapporteurs ont déroulé les différents chapitres du rapport et Emmanuel Raulin a conclu en revenant sur les principales recommandations. Il ressort que les apports de la prise en compte des groupes peuvent être importants pour la pertinence des statistiques structurelles ; pour l'essentiel, ils résulteraient d'une redéfinition de l'unité statistique « entreprise » dont l'impact ne concernerait que les sociétés filiales des groupes. Les participants ont souligné la qualité du projet de rapport et en ont approuvé les principales recommandations. Philippe Scherrer a ensuite établi un parallèle entre les indices des directeurs d'achat (PMI) et les enquêtes de conjoncture de l'Insee. L'interformation a accordé un avis d'opportunité favorable à l'enquête sur les stratégies d'internationalisation présentée par Céline Thévenot et Henri Mariotte.

Le groupe de travail du Cnis « Statistiques structurelles fondées sur les groupes d'entreprises et leurs sous-groupes » avait pour mission d'examiner les apports potentiels de la prise en compte des groupes à la pertinence des statistiques structurelles. Le groupe, présidé par Édouard Salustro et ayant pour rapporteur Raoul Depoutot, s'est réuni d'avril 2005 à avril 2007.

Dominique Bonnans a explicité les limites des statistiques d'entreprises actuelles en montrant qu'il y avait un relatif décalage entre, d'une part, les dimensions nouvelles de l'environnement économique et les structures organisationnelles choisies par les acteurs économiques et, d'autre part, l'observation de ces réalités par un système statistique reposant sur la société juridique.

Raoul Depoutot a ensuite précisé les voies d'amélioration possibles. La plus forte autonomie se situe au niveau du groupe, c'est donc bien à ce niveau que doit débiter l'analyse. Le groupe de travail a retenu pour cette approche le terme d'« unité statistique globale (USG) », plus technique que le terme « groupe ». Pour l'analyse par branches, le groupe de travail recommande d'utiliser des unités statistiques intermédiaires (USI) fondées sur les divisions opérationnelles des groupes, ces dernières regroupant en général les activités par métiers. Pour ces deux types d'unités, pourront être considérées l'unité dans son ensemble ou la partie de l'unité restreinte au territoire français (unité « tronquée »). Les USI seront utilisées pour tous les thèmes proches de la production et des facteurs de production, selon une approche mondiale ou territorialisée. Les USG serviront à des analyses stratégiques plus larges, toujours selon une logique globale ou locale.

Le groupe de travail a étudié l'impact du remplacement des sociétés juridiques par les USG tronquées sur les statistiques en matière de ventilation par taille ou secteur d'activité et de concentration. Dominique Francoz a présenté plusieurs exemples de simulation.

Benjamin Camus a exprimé la nécessité de concevoir un nouveau répertoire statistique, complémentaire à Sirene, destiné à gérer les nouvelles unités, USG et USI, globales et tronquées. Le recours à ces unités entraînerait une amélioration de la cohérence des statistiques structurelles et rendrait l'analyse locale plus pertinente. En ce qui concerne les statistiques infra-annuelles, le gain est moins immédiat mais le découpage par USI devrait permettre, à terme, un gain de cohérence.

Emmanuel Raulin a rappelé les conclusions du groupe :

- il s'avère nécessaire de distinguer, pour les entreprises, l'approche économique d'une part, et l'approche juridique d'autre part
- une branche opérationnelle a généralement une autonomie minimale qui lui permet d'être considérée comme une entreprise
- les groupes multinationaux ou les branches opérationnelles élaborent leur stratégie au niveau mondial et la déclinent ensuite territorialement
- certains réseaux se comportent comme des groupes.

Il est ensuite revenu sur les principales recommandations :

- intégration des 4 nouvelles unités USG et USI (globales et tronquées) dans la statistique d'entreprise
- élaboration de statistiques décrivant l'économie sous "contrôle" français complémentaires des statistiques usuelles relatives au territoire français
- réalisation rapide de profilages des groupes.

Le débat a permis de vérifier la grande convergence des participants sur les points principaux du rapport. Les 19 recommandations de celui-ci ont été approuvées sur le fond, étant entendu que la recommandation 17 qui porte notamment sur les seuils de taille à retenir pour les publications fera l'objet d'un complément de concertation. Jean-Marc Béguin, rapporteur de l'interinformation, a précisé que la mise en œuvre des principes s'annonce complexe mais ne saurait intervenir avant le démarrage en production de Resane (Refonte des statistiques annuelles d'entreprise), soit janvier 2009. Le Conseil a demandé au système statistique public de traduire en termes opérationnels (délais, moyens) les principales recommandations du projet de rapport. Celui-ci sera présenté pour validation à l'Assemblée plénière fin 2007.

La formation a délivré un avis d'opportunité favorable au projet d'**enquête sur les stratégies d'internationalisation**, présenté par Céline Thévenot-Serravalle (Insee) et Henri Mariotte (SESP). Le concept d'internationalisation retenu pour l'enquête englobe deux notions importantes : la délocalisation et le développement international. En pratique, le terme de délocalisation est employé lorsqu'il s'agit pour une société d'implanter à l'étranger une activité précédemment réalisée en France. A l'inverse, le développement international consiste à implanter à l'étranger une nouvelle activité, que ce soit par le biais d'une filiale ou d'un contrat de sous-traitance.

A l'initiative d'Eurostat, une enquête sur l'« International Sourcing » sera réalisée en 2007 par de nombreux pays membres afin de mieux connaître le phénomène et de comparer les différents pays de l'Union européenne. L'enquête réalisée par l'Insee et le SESP portera sur des thématiques très proches de l'enquête européenne mais ne s'inscrira pas directement dans le dispositif. Elle différera notamment par l'unité statistique interrogée : l'entreprise indépendante ou le groupe pour le projet Insee-SESP et l'unité légale pour Eurostat.

Trois secteurs représentatifs en ce domaine ont été retenus : le secteur industriel des équipements mécaniques, les activités de services informatiques et le transport de marchandises et la logistique. Le questionnaire sera différencié selon ces secteurs. Environ 1500 unités seront interrogées.

Faisant suite à une demande exprimée l'an passé par les formations Monnaie, finance, balance des paiements et Industrie, industries agricoles et alimentaires, énergie, Philippe Scherrer, chef de la division conjoncture de l'Insee, a présenté en parallèle les indices des directeurs d'achat (PMI) et les enquêtes de conjoncture de l'Insee. Ces deux « outils » permettent de retracer l'activité récente et, selon le cas, les perspectives à court terme, des entrepreneurs en consignait leur opinion qualitative et apportent une information recherchée pour l'analyse et, selon le cas, la prévision conjoncturelle(s), tant au niveau national qu'au niveau international.

Les indices des directeurs d'achats, ou indices PMI, sont produits par une entreprise privée, NTC Research, implantée au Royaume-Uni et sont très largement repris par la presse (agence Reuters). Les responsables des achats des entreprises sont interrogés sur le passé récent par le biais de questions portant sur l'activité du mois précédent ; une seule question porte sur les perspectives. Les méta-données ne sont pas toujours facilement accessibles, notamment les tailles d'échantillons qui apparaissent assez réduites. Les secteurs concernés sont l'industrie (interrogation dans 17 pays), les services (dans 8 pays), la construction (dans 5 pays) et le commerce de détail (dans 3 pays). L'interrogation des entreprises se fait au 15 du mois et non en fin de mois comme pour les enquêtes de conjoncture, ce qui permet une parution des indices PMI qui n'est qu'en apparence plus précoce que celle des enquêtes européennes de conjoncture dont l'enquête de l'Insee fait partie.

Les enquêtes de conjoncture auprès des entreprises sont en effet harmonisées au niveau européen, ce qui permet une comparaison entre les 27 États-membres. Leur méthodologie est facilement disponible. Les échantillons sont plus conséquents, ce qui permet de diffuser des informations sectorielles plus fines. Les questions portent à la fois sur le passé récent (3 mois) et les perspectives à court terme (3 mois). Enfin, l'interrogation en fin de mois assure une meilleure qualité.

Les indices PMI peuvent cependant constituer un complément aux enquêtes de conjoncture, en particulier entre deux publications.

L'interinformation a délivré un avis favorable à la demande de l'Insee d'accéder aux données issues des déclarations et des émissions de rôles généraux de taxe professionnelle détenues par la Direction générale des impôts, dans le cadre d'une transmission annuelle.